



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Conseil de Communauté du 5 décembre 2024
Sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc BURRUS

Nombre de membres 14

Etaient présents : 9 membres – 4 procurations – 13 votants

Actions sociales

495/2024 Convention 2024 d'objectifs et de moyens avec le Centre-Socio-culturel du Val d'Argent : Avenant N°1

Jean-Marc BURRUS expose :

Suite à l'échange entre le Centre Socio-Culturel du Val d'Argent avec les élus du bureau en date du 21/11/2024 et les différentes réunions avec les services et suite aux résultats comptables de l'année 2023 et le prévisionnel sur l'année 2024, le Centre Socio Culturel propose de baisser la subvention de l'année 2024 de 50 000 €.

Le montant initial de la subvention prévu au budget 2024, 1 435 600 € prévu initialement est réduit de 50 000 €. Le nouveau montant de la subvention pour l'année 2024 est donc fixé à 1 385 600€.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,

APPROUVE l'avenant N°1 à la convention avec CSCVA pour l'année 2024 (cf. annexe),

AUTORISE M. le Président à signer ce document et à déduire le montant de 50 000 € de la subvention du CSCVA pour l'année 2024.

Délibération adoptée à l'unanimité (13 voix pour)

Le secrétaire de séance,

Jean-Luc FRECHARD

Le Président,

Jean-Marc BURRUS

